

T'as lu l'@ctu' ?

La lettre d'information bimestrielle de la commune

juillet 2021 - n°6



Le mot de Mickaël ETOURNEAU

Nous voici déjà arrivés en juillet ! On entend souvent que le temps passe vite, trop vite.... Cependant, ce temps qui file est aussi moteur pour la réalisation des projets !

Les lots du lotissement les Vignes sont désormais prêts à la commercialisation. D'ici peu, vous apercevrez aux abords de la commune des panneaux proposant la vente des parcelles.

Le Conseil Municipal des Enfants a lancé son projet de City-stade. Le terrassement devrait commencer en juillet et la pose de la structure aura lieu début août. Les enfants de la commune seront invités à venir participer au chantier de finalisation. Ainsi, à partir de la rentrée de septembre, nos jeunes gemmois disposeront d'un espace de jeux et les élèves de l'école pourront profiter de cette structure pour leurs séances de sport.

Nous avons aussi vécu une belle mobilisation autour du Pédibus proposé dans le cadre de la « Semaine de la Mobilité ». Avec ses 20 enfants participants et ses 14 accompagnateurs bénévoles, la commune s'est démarquée en offrant la possibilité aux enfants des villages de venir en calèche rejoindre le groupe de piétons ! Cette initiative a été saluée unanimement au niveau intercommunal ! Les enfants font même la Une de l'Actu', magazine trimestriel du Pays de Pouzauges !

Le patrimoine communal n'est pas en reste. La commission communication vous a invité à proposer des noms pour nos salles communales. L'heure est maintenant aux votes et nous comptons sur votre participation !

Cet été, notre commune aura le plaisir d'accueillir l'opération « Rendez-vous en Terrain Connu » proposée par l'Office de tourisme du Pays de Pouzauges. C'est au château de la Bruyère que le rendez-vous est donné, le 16 juillet, en compagnie de son meilleur guide, son propriétaire !

Alors, oui le temps passe, le temps file... L'équipe municipale souhaite poursuivre sur sa lancée en permettant à chacun de trouver sa place et de participer pleinement à la vie de la commune !

Je vous souhaite un bel été, de bonnes vacances ressourçantes et pleines de belles rencontres !

Mickaël ETOURNEAU, Adjoint

MAIRIE

1 Rue Réaumur

85390 TALLUD SAINTE GEMME

02 51 00 34 78

mairietalludstegemme@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 12h

le lundi de 16h30 à 18h

Finances et aménagements

City-stade : Sollicitation de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport

Après avoir effectué une demande de subvention auprès de la Région des Pays de la Loire, le Conseil municipal décide de demander une aide complémentaire à l'Agence Nationale du Sport. Cet organisme d'Etat peut accompagner les communes pour l'aménagement ou l'investissement d'équipements sportifs et les city-stades rentrent dans le programme. Pour prétendre à cette subvention, il faut que notre commune soit engagée dans un contrat de ruralité avec la Région Pays de La Loire, ce qui est le cas. Le plafond que peut accorder l'Agence Nationale du Sport est de 50% du montant HT des travaux pour ce qui est de l'équipement sportif et fonction surtout des sollicitations de l'enveloppe.

Budget prévisionnel du city-stade :

- ✓ Coût global = 66 841,00 € HT
- ✓ Région 20% = 13 368,20 € HT
- ✓ Agence Nationale du Sport = 30 985,50 € HT
- ✓ Autofinancement = 22 847,30 € HT



Lotissement les Vignes : les 8 lots sont commercialisables

Les travaux sont presque terminés sur le lotissement des Vignes. C'est donc 8 parcelles qui sont aujourd'hui commercialisables au prix de 35€ HT / m². La commission communication a travaillé une plaquette disponible en mairie pour mettre en valeur les atouts des lots à bâtir, et des panneaux vont également être installés au Rocher et à la Grignonnière.

Vous avez un projet de construction ? Des personnes de votre entourage recherchent un terrain ? Renseignez-vous en mairie !

Patrimoine et cadre de vie

Paysage de votre commune : le jury est passé

C'est le mercredi 23 juin que le jury composé d'élus et d'habitants de Mouilleron Saint Germain a évalué les 5 propriétés gemmoises inscrites au concours Paysage de votre commune. Présence de l'arbre, fleurissement, entretien, récupération des eaux de pluie, paillage, autant de critères qui ont permis au jury d'établir leur classement. Le palmarès sera annoncé lors des vœux de la municipalité en janvier 2022.

Merci à Françoise, Geneviève, Caroline et Patrick qui ont accepté de donner de leur temps pour évaluer les maisons de Mouilleron Saint Germain les 17 et 25 juin.



Le cimetière désherbé pour l'été

L'équipe de bénévoles s'est réunie pour la troisième fois pour entretenir les allées et les espaces inter-tombes du cimetière en toute convivialité.

Un grand merci à l'équipe !

Pour rappel, l'entretien des concessions reste à la charge des familles.

Vous souhaitez participer à la prochaine matinée prévue en octobre ? Contactez la mairie.

La voirie du lotissement des Violettes et de l'impasse des Pervenches terminée



C'est le 29 juin qu'est intervenue l'entreprise CHARIER TP pour finaliser la voirie du lotissement des Violettes. Restent la réalisation du trottoir et la pose des candélabres.



La réfection de la voirie de l'impasse des Pervenches, abîmée par les travaux de réseaux du futur lotissement Les Vignes, a été également réalisée.

Communication

Concours photos "Sur le chemin..." : remise des récompenses

C'est sur le chemin qui mène à la Station des Noues que la commission communication et le conseil municipal des enfants avaient donné rendez-vous aux participants du concours photos. Tout un symbole pour cette remise des prix du concours qui avait pour thème "Sur le chemin...".

Au-delà du concours qui induit un classement, la commission communication souhaitait avant tout impliquer la population et l'inciter à redécouvrir et valoriser nos paysages.

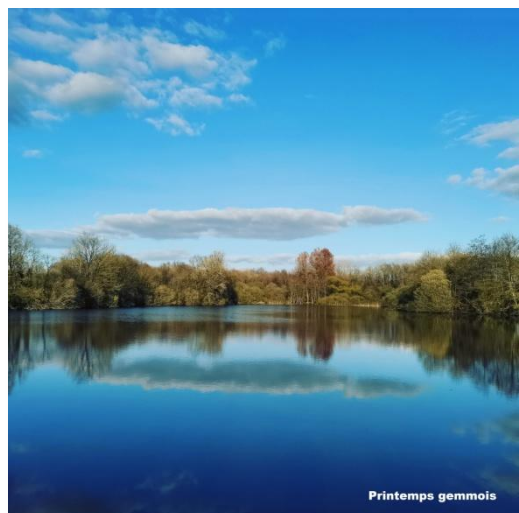
Christian BABIN remporte le concours avec sa photo intitulée "Sur le chemin du Puy Hardy, coucher de soleil sur la Vendrie", devant Mickaël BLANCHARD et Alexandrine ETOURNEAU respectivement 2ème et 3ème.

Les photos sont exposées à la bibliothèque tout l'été. Et bien évidemment, le rendez-vous est pris pour la prochaine édition...

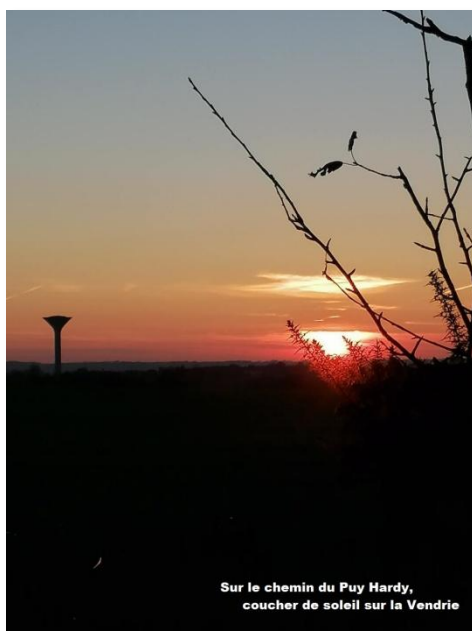


Merci à Christian BABIN, Mickaël BLANCHARD, Alexandrine ETOURNEAU, Baptiste DAGUSÉ, Jade DEGUIL, Inès ETOURNEAU, Laurence BODIN, Garance ETOURNEAU, Jean-Yves MERLET, Benoît PRIEUR, Maxence BODIN, Emeline DAGUSÉ, Dominique MARILLAUD et Claudette LAINE pour leur participation !

Les 3 photos arrivées
en tête du classement :



2



1



3

Quel nom pour nos salles communales ? A vos avis !

Nous avons récolté plusieurs idées pour renommer nos salles communales et nous remercions les gemmois qui nous ont fait des propositions. Nous vous proposons à présent de voter, avant le 15 août :

- ✓ en ligne grâce au lien figurant sur le site internet,
- ✓ par simple courriel envoyé à mairietalludstegemme@wanadoo.fr
- ✓ ou en rapportant le bulletin ci-dessous en mairie :

Salle municipale (à côté de l'église) :

- ☐ La p'tite gemmoise
- ☐ Salle Saint Laurent
- ☐ Salle de l'église



Salle polyvalente (à côté de l'école) :

- ☐ Salle des tournesols
- ☐ Salle du Piardi
- ☐ Jolie poly'
- ☐ Salle des Bruyères
- ☐ La clé des champs
- ☐ La grande gemmoise

Les noms retenus seront annoncés dans le prochain T'as lu l'@ctu, début septembre. Alors, c'est à vous de jouer !

Lien social, intergénérationnel et affaires scolaires

Le CME a visité la Gendarmerie de Pouzauges

Samedi 19 juin, les jeunes élus du CME se sont rendus à la Gendarmerie de Pouzauges. Ils ont été accueillis par le major Gaillard, qui dirige la gendarmerie. Le canton de Pouzauges et le canton de La Chataigneraie sont associés pour travailler ensemble et mutualiser leurs brigades et leurs véhicules.

La Gendarmerie de Pouzauges compte 14 membres. Ils interviennent essentiellement sur Pouzauges et La Chataigneraie, ces 2 villes concentrant plus de population que les autres communes des 2 cantons.

Leurs missions : surveillance, patrouilles, contact, recherche de renseignements, enquêtes judiciaires, sécurité routière, missions diverses, administratives / Ordre public, violences familiales, protection de l'enfance...



Les jeunes ont participé à des ateliers leur permettant d'appréhender ces différentes missions avec 2 gendarmes :

- Visite d'une cellule et des différents bureaux et salles
- Recherche d'empreintes sur des objets
- Mesure du taux d'alcool dans un éthylotest
- Essai du gyrophare et du 2 tons dans la voiture de gendarmerie
- Réalisation des empreintes digitales
- Essai du matériel associé à l'uniforme du gendarme (gilet pare-balle, casque, tenue du pistolet et du AK47 (sans cartouche))

Ils ont terminé par un échange de questions/ réponses aux 3 gendarmes (le major, un gendarme et un gendarme adjoint volontaire).

Le témoignage des jeunes présents :

- Lou : « Ce qui m'a le plus marqué, ce sont les voitures de gendarmes dans lesquelles nous sommes montés. Le bruit du gyrophare était très fort ! »
- Louis : « Le métier de gendarme est un beau métier et dans ce métier, il y a plein de fonction et beaucoup de grade. J'ai aimé comment le système de réseau fonctionnait en Vendée, dans quel cadre il fallait faire une fouille. Ce qui m'a le plus impressionné c'est leur équipement et leur matériel de fouille ».
- Oscar : « C'était trop bien. On a vu la cellule, les voitures. On a aussi discuté avec le major sur les missions des gendarmes. J'ai été impressionné par la prise et la recherche d'empreintes ».

Les travaux du city-stade bientôt démarrés

C'est mi-juillet que le terrassement sera réalisé pour ensuite accueillir la structure du city-stade. Une aire de jeux choisie par le Conseil Municipal des Enfants qui devrait profiter aux jeunes, aux enfants de l'école et aux locataires de la salle polyvalente courant septembre.



Opération pédibus : et si on allait à l'école autrement ?

Du 31 mai au 4 juin, les enfants ont testé de nouvelles manières d'aller à l'école. Les enfants du bourg ont pu embarquer dans le pédibus encadré par des adultes bénévoles. Et les enfants de la Tourette, de la Coutancière et du Rocher sont même allés à l'école en calèche, au rythme d'Ondine la jument ! De quoi leur donner vraiment envie d'aller à l'école !

Une chouette aventure humaine et un défi relevé haut la main !

Merci à l'ensemble des bénévoles qui ont accompagné les enfants toute la semaine !

L'@ctu des asso' gemmoises

Concours de pétanque, en doublette, le vendredi 16 juillet

Le Comité des fêtes organise son traditionnel concours de pétanque le vendredi 16 juillet sur le parking de la salle polyvalente.

Inscription à partir de 19h. Début du concours à 20h. Ouvert à tous. 8 € par doublette.

Bar et restauration sur place.

Récompense offerte à la meilleure doublette masculine, féminine et enfants.



Remise du drapeau Devoir de Mémoire de la section locale UNC au Conseil Municipal des Enfants, le dimanche 5 septembre

Rendez-vous à 9h45 à la salle polyvalente - Cérémonie au Monument aux Morts à 10h.

Marche gourmande le samedi 25 septembre



Organisée par l'OGEC

Inscription au 06 48 93 34 23, avant le 3 septembre

Païement à l'inscription

De bonnes occasions
pour retrouver un peu de convivialité...
Soutenons nos associations
en participant à leurs actions !

Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin

Les élections Régionales et Départementales n'ont mobilisé, cette année, que 36 % de votants pour le premier tour et 37 % pour le second tour, pour notre commune.

Les Régionales : sur la commune, la candidate Christelle MORANCAIS a retenu 91 voix contre 16 pour Matthieu ORHELIN, 11 pour François DE RUGY et 9 pour Hervé JUVIN. Au niveau de la Région, c'est Christelle MORANCAIS, la Présidente LR sortante, qui est réélue avec 46,45 % des voix, devant Matthieu ORPHELIN avec 34,87 % des voix et Hervé JUVIN avec 10,48 % des voix.

Les Départementales : à Tallud Sainte Gemme, la majorité des voix revient au binôme Christophe HOGARD et Bérandère SOULARD avec 113 voix, devant Julie MARIEL-GODARD et Valentin RONDEAU (14 voix). A l'échelle du canton, même constat pour le binôme GODARD-SOULARD qui remporte 71.34 % des voix contre 28.66 % pour le binôme MARIEL-GODARD - RONDEAU.

Rendez-vous aux prochaines élections en 2022 pour élire notre futur Président de la République !

Histoires pour se faire peur, le vendredi 3 septembre à 10 h à la bibliothèque

Le Relais d'Assistants Maternels propose pour les tout-petits (0 à 3 ans) une animation autour d'histoires pour se faire peur. Inscriptions auprès du RAM - Communauté de communes du Pays de Pouzauges - 02 51 57 14 23

Rendez-vous en terrain connu au Château de la Bruyère le vendredi 16 juillet, à 19h00

Embarquez dans un voyage dans le temps aux côtés de Monsieur POIRIER COUTANSAIS, propriétaire du château depuis 40 ans. Ce passionné retracera l'histoire de son château et celle de son chemin creux au travers de l'histoire de la France. Inscription obligatoire auprès de l'Office de tourisme : 02 51 92 82 46 - Tarif : 5€



Acheter moins d'emballages : les conseils de TRIVALIS

TRIVALIS et le SCOM proposent des solutions concrètes, simples et accessibles, pour réduire sa production d'emballages. La première règle est d'éviter, quand c'est possible, les produits sur-emballés ou à usage unique. Par exemple :

- achetons les bananes sans emballage, en collant l'étiquette directement dessus,
- préférons les achats à la coupe et en vrac (fromage, jambon, viande, etc.),
- apportons nos contenants chez les commerçants : bocaux et boîtes en verre, sac en tissu pour le pain ou les légumes, etc. (Loi du 10 février 2020),
- achetons directement auprès des producteurs, en allant à la ferme ou sur le marché, et en apportant son panier ou son sac réutilisable.

Stop aux aboiements intempestifs des chiens !

Depuis quelques semaines, plusieurs foyers se plaignent des aboiements intempestifs de chiens sur la commune.

Selon l'article R1334-31 du code de la santé publique, « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Les nuisances sonores causées par les aboiements de chiens sont donc envisagées par la loi comme pouvant constituer un trouble du voisinage, en portant atteinte à la tranquillité publique.

- ✓ Le propriétaire du chien est bien responsable des dommages causés par son chien.
- ✓ La mairie reste le garant de la tranquillité publique en matière de bruits nuisibles.

Si ces gênes venaient à perdurer malgré les relances de la mairie, la police, habilitée à constater la nuisance sonore, pourra établir un procès-verbal.



**Merci de penser
au voisinage**